

20.—Statistique financière des Paquebots nationaux du Canada (service des Antilles), 1949-1958

NOTA.—Les chiffres de 1929-1938 ont paru à la p. 629 de l'Annuaire de 1942, ceux de 1939-1944, à la p. 819 de l'Annuaire de 1950; ceux de 1945-1948, à la page 866 de l'Annuaire de 1950.

Année	Recettes d'exploitation	Frais d'exploitation	Bénéfice ou perte d'exploitation	Autre revenu (net)	Intérêts	Excédent ou déficit
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1949.....	6,595,007	6,582,608	+12,399	88,064	560,961	-460,498
1950.....	5,124,200	5,725,632	-601,432	133,127	560,462	-1,028,767
1951.....	6,808,478	6,840,054	-31,576	130,368	565,784	-466,992
1952.....	7,449,247	7,122,971	+326,276	145,065	475,250	-3,909
1953.....	4,509,342	5,331,788	-822,446	170,866	475,250	-1,126,830
1954.....	5,105,082	5,424,983	-319,901	166,741	475,250	-628,410
1955.....	5,946,605	5,995,684	-49,079	77,780	124,665	-95,964
1956.....	6,125,470	6,052,570	+72,900	—	49,619	+23,281
1957.....	4,012,162	4,617,526	-605,364	—	43,486	-648,850
1958.....	—	1,114,726	-1,114,726	—	37,228	-1,151,954

Section 2.—Statistique financière des voies navigables

Les principales statistiques sur le coût des ouvrages servant aux transports par eau sont puisées dans les états des dépenses publiques. Ces dépenses peuvent se classer comme immobilisations, ou comme investissements et dépenses d'entretien et d'exploitation. Les recettes d'exploitation sont aussi publiées. La majeure partie des immobilisations pour l'amélioration permanente des voies navigables est fournie par le gouvernement fédéral. Les immobilisations des municipalités et des entreprises privées se limitent presque entièrement aux terminus et docks. Toutefois, les investissements en navires sont d'ordre presque entièrement privé. Il n'existe pas de chiffres sur ces investissements privés en dehors de ceux qui figurent dans les rapports des sociétés, mais ces sociétés ne répondent pas pour toutes les dépenses. Il n'existe pas davantage de statistiques sur les recettes provenant du trafic-voyageurs et du trafic-marchandises des exploitants de navires.

Immobilisations.—Les seuls chiffres disponibles sur les immobilisations fédérales affectées aux voies d'eau du Canada sont tirés des *Comptes publics* et des rapports annuels des ministères des Transports, des Travaux publics et des Finances. Toutefois, ces immobilisations ne sauraient être considérées comme représentant la valeur actuelle des ouvrages. Les frais d'aménagement des canaux et des voies d'eau, ainsi que des ouvrages permanents destinés à faciliter le transport par eau au Canada, figurent à leur valeur initiale; ils ne comportent pas de déduction pour amortissement ou pour abandon d'ouvrages, comme les anciens canaux Welland. Par conséquent, ces chiffres ont pour effet de gonfler la valeur actuelle des installations. En outre, ils ne comprennent pas les frais d'entretien et d'amélioration ni d'exploitation de ces ouvrages, ces frais étant imputés sur le compte du déficit consolidé comme dépenses annuelles et non sur le compte du capital. Le tableau 21, où les immobilisations pour canaux, services de la marine et divers aménagements de transport par eau totalisaient \$455,311,994 à la fin de mars 1958, appelle les réserves ci-dessus. La valeur de l'actif fixe administré par le Conseil des ports nationaux au 31 décembre 1957 et 1958 (tableau 22) doit s'ajouter aux immobilisations indiquées au tableau 21. Les chiffres du tableau 22 reflètent beaucoup mieux la situation en ce qui touche les ports nationaux que les chiffres du tableau 21 pour les voies d'eau et les aménagements, étant donné qu'ils englobent tous les bâtiments, installations et améliorations de l'équipement; des déductions ont également été faites pour amortissement et pour démolition ou abandon. Ces chiffres indiquent donc mieux la valeur actuelle des biens administrés par le Conseil des ports nationaux.